



Auto-école **BLAVIA**

2A rue Ernest Régnier  
33390 BLAYE  
N° SIRET : 48906384200053

6 Domaine de Jade, Route de Blaye  
33820 ETAULIERS  
N° SIRET : 48906384200012

Tel: 05 57 42 12 94  
Mail: [autoecoleblavia@gmail.com](mailto:autoecoleblavia@gmail.com)

Site web: [www.autoecole-blavia.com](http://www.autoecole-blavia.com)  
Facebook: [www.facebook.com/blaviaautoecole](http://www.facebook.com/blaviaautoecole)



## FORMATION AM QUADRICYCLE A MOTEUR

**J'ai 14 ans révolus Je souhaite obtenir mon Permis AM et pour cela, il me faut :**

*Le Permis AM quadricycle à moteur permet de conduire des véhicules à moteur à 4 roues à habitacle fermé. La charge utile est de 250 Kg maximum. La vitesse maximale est de 45 Km/h. Le moteur a une cylindrée de 50 cm<sup>3</sup> maximum ou moins de 6Kw.*

### Constitution de dossier

- ✓ 3 e photos d'identité aux normes ANTS Spéciale Permis de Conduire =>
- ✓ 1 Photocopie de la carte d'identité recto verso du candidat
- ✓ 1 photocopie de l'ASSR 1 ou ASSR 2 ou ASR
- ✓ 1 photocopie d'un justificatif de domicile (*impôts, eau, électricité, téléphone*) de moins de 3 mois.



*Si pas de justificatif de domicile à son nom propre :*

- Justificatif de domicile du lieu de vie
- +Attestation d'hébergement (voir modèle sur site BLAVIA)
- +Photocopie pièce d'identité de l'hébergeant

- ✓ L'autorisation parentale fournie à l'auto-école ou sur notre site BLAVIA
- ✓ 1 Photocopie du Certificat de participation à la journée d'appel pour la défense (*si entre 17 et 25 ans*)

### A la fin de votre formation

*Votre enseignant validera votre formation sur la Plateforme ANTS*

**Vous pouvez circuler sur la voie publique avec votre attestation de suivi de la formation**



# Contenu de la formation AM Quadricycle à moteur



## Séquence 1 : Echanges sur présentations individuelles autour de la conduite (durée 30 minutes)

- ✓ Expression et échanges sur le respect des règles (Signalisation et Règles de circulation)
- ✓ Expression et échanges sur les grandes thématiques de Sécurité Routière (Vitesse, consommation d'alcool ou drogues, utilisation de distracteurs)
- ✓ Echanges sur l'influence du comportement des autres usagers de la route sur son propre comportement de conducteur.

## Séquence 2 : Formation à la conduite Hors Circulation (durée 1 heure)

- ✓ La connaissance des principaux organes du véhicule.
- ✓ Les contrôles indispensables du véhicule pour l'entretien et le maintien de la sécurité
- ✓ La maîtrise technique du véhicule hors circulation

## Séquence 3 : Code de la Route (durée 30 minutes)

- ✓ La signalisation verticale et horizontale (connaître la signalisation et comprendre son rôle)
- ✓ Les règles de circulation (Connaître les principales règles et comprendre leurs rôles)

## Séquence 4 : Formations sur les voies ouvertes à la circulation publique (3 heures)

- ✓ Démarrer le quadricycle à moteur qu'il soit déjà ou non dans la circulation
- ✓ Ralentir et immobiliser le quadricycle à moteur qu'il soit déjà ou non dans la circulation ou pour la quitter
- ✓ S'arrêter et stationner avec un quadricycle à moteur
- ✓ Rechercher les indices utiles
- ✓ Adapter l'allure en fonction de ses capacités, des possibilités du véhicule, de la signalisation, de la réglementation et des situations rencontrées
- ✓ Apprécier et maintenir les distances de sécurité latérales et longitudinales en toutes circonstances
- ✓ Négocier un virage. Adopter une trajectoire sécurisée

## Séquence 5 : Sensibilisation aux risques

- ✓ Les risques spécifiques à la conduite des quadricycles à moteur et les cas d'accidents les plus caractéristiques impliquant ces véhicules
- ✓ Les conséquences d'un défaut d'entretien du véhicule sur la sécurité et l'environnement
- ✓ Les risques dus au débridage
- ✓ Les produits psychoactifs et la conduite
- ✓ La vitesse et ses conséquences sur la conduite
- ✓ La prise en compte des autres usagers vulnérables
- ✓ L'influence et la pression des pairs sur le comportement du futur conducteur

## Durée de la formation :

8 heures

## Montant de la formation :

500€

*Les prix sont TTC à 20% de TVA. Les prestations sont payables à l'avance et sont facturées au tarif en vigueur le jour de leur exécution. Les leçons pratiques non décommandées 48 heures ouvrables à l'avance sont dues.*

*TARIFS JUSQU'AU 31/12/2025*